



## Condannation à payer 10000 euros à partie civil adresse fausse

Par **huberteric**, le **10/01/2015** à **19:54**

bonjour j'espere ne pas mettre trompé sur le choix du forum  
suite a condannation de la cour d'appel j'ai été condamné a payer 10000 euros a la partie civile dont l'adresse ecrite sur extrait des minutes du greffe de la cour d'appel est fausse pas d'entreprise une simple maison particuliere sur info greffe pas d'entreprise existante

j'ai reçu un ordre commandement a payer d'un huissier avec la meme adresse d'une entreprise dont le siege sociale est à l'adresse d'un particulier j'ai demandé un etalement de ma dette accepté mais l'adresse est toujours fausse que puis je faire salutation merci de votre réponse